

Compte-rendu visite Benoit Cosson apiculteur en Ariège

le 21/09/2018, avec Elisabeth Fouchet et Marion Hayet

Nous avons rendez-vous à **Daumazan sur Arize où vit Benoît Cosson**, et où il construit sur un terrain lui appartenant une nouvelle miellerie (l'actuelle ne lui donnant pas satisfaction).

Benoît **livre depuis quelques années l'AMAP des Oliviers**, en contrat AMAP, sur 6 livraisons ; septembre, novembre, décembre, février, avril et juin. Il livre aussi une AMAP à Tournefeuille (grosse AMAP qui démarre doucement) et l'entreprise Thalès vers Basso Combo (une nouvelle AMAP). Il ne fait pas de marché; il vend en magasins (BioCOOP aux Minimes par exemple) et essaie de développer ce circuit de distribution. Enfin il vend parfois en vrac à des intermédiaires qui reconditionnent son miel.

Benoît est apiculteur depuis 6 ans, il a obtenu son BPREA en 2009. C'est à l'occasion d'un tour en vélo avec sa famille (qui a duré en tout un an et demi) qu'il a rencontré un apiculteur qui avait besoin qu'on lui garde ses ruches. Il a été du jour au lendemain propulsé en charge de ses ruches et a donc très rapidement été dans le vif du sujet !

Aujourd'hui il a 160 ruches en production, une 100ème d'essaim et environ 40 colonies pour l'élevage des reines (le but étant de renouveler les reines). Pour un total d'environ 300 colonies.

Benoît a **implanté ses ruches sur deux sites dans les Corbières et autour de Daumazan (Montfa, Montbrun-Bocage, Mérigon)**. Il fait bouger ses ruches d'un emplacement à un autre en fonction notamment des saisons. En général les terrains ne lui appartiennent pas : il contacte les propriétaires (éleveurs Bio vers Merens, des communes...) , parfois ces sont des terrains sauvages. Dans le cas de terrain de grande culture il les choisit s'ils sont à + de 80% en Bio et avec les parcelles en conventionnel fanées pour garantir un miel Bio.

A savoir : avec le printemps pluvieux il y a eu un décalage de floraison du Tournesol : le conventionnel qui fleurit normalement bien avant le Bio a fleuri quasi en même temps, empêchant de garantir le Bio. Le prix de ce miel sur le marché de gros tourne aux alentours de 3€ le kg ce qui ne couvre pas les charges courantes. Benoît va essayer de le conditionner en pot pour le vendre à 10€ le kg.

Benoît construit donc sur son terrain de 5000 m² sa propre miellerie, notamment grâce à une aide DJA perçue il y a deux ans et une subvention qui permet de financer 50% du bâtiment. Il est actuellement seul mais projette de s'associer à un autre apiculteur. Le gros du travail d'un apiculteur étant de la manutention cela permettra de faire les transhumances à deux car pendant certaines périodes il faut transporter les abeilles, cela se fait de nuit pour ne pas les stresser.

Depuis plusieurs années il y a eu beaucoup d'installations d'apiculteur, pour l'instant cela se passe bien.

Concernant le **soin aux abeilles**, le gros prédateur est le [varroa](#) une espèce d'acarien parasite de l'abeille. Benoît estime que le protocole de traitement en Bio (préventif et curatif) est efficace. La technique consiste à encager les reines pendant 25 jours, après cette période la totalité du couvain est né ce qui permet de traiter à l'acide oxalique. Car cette molécule ne permet d'éliminer que les varroas phorétiques (qui sont présents sur l'abeille) pas ceux qui sont dans le couvain. Cette molécule ne laisse pas de trace dans la cire ni dans le miel. Concernant le frelon asiatique il n'en a pas trop eu cette année; de plus tant que ceux-ci n'exercent pas une trop grande pression il laisse les abeilles se débrouiller avec (Benoît évite ainsi le risque de piéger d'autres espèces en voulant piéger le frelon).

Pour terminer, **la liste des miels** que proposent Benoît. Il y en a pour tous les goûts :
Corbières (= romarin et bruyère blanche au goût qui rappelle celui du caramel)

Acacia

Chataigner

Tilleul

Rhododendron

Printemps

Montagne

Romarin (pas cette année)

à 16 euros le kg, vendu par pot de 500 g.